

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
États financiers
30 juin 2016

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Table des matières

Exercice clos le 30 juin 2016

Page

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers

État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants au 30 juin 2016, ainsi que de ses résultats, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 15 des états financiers, qui indique qu'une erreur d'un exercice antérieur a été corrigée dans l'exercice considéré.

MNP LLP

Ottawa (Ontario)

5 juillet 2017

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

MNP
LLP

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants État de la situation financière

Au 30 juin 2016

	2016	2015 Après retraitement (note 15)
Actif		
À court terme		
Trésorerie	488 615	2 880 938
Créances clients et autres débiteurs (note 3)	2 556 151	2 148 350
Certificats de placement garanti (note 4)	1 660 369	-
Avances à des apparentés (note 5)	1 207 618	724 068
Tranche à moins d'un an du montant à recevoir d'un apparenté au titre d'un prêt hypothécaire (note 6)	40 000	40 000
Charges payées d'avance	29 888	37 282
	5 982 641	5 830 638
Certificats de placement garanti (note 4)	-	623 125
Montant à recevoir d'un apparenté au titre d'un prêt hypothécaire (note 6)	50 000	70 000
Placement dans Oohlala Mobile Inc. (note 7)	400 000	500 000
Immobilisations corporelles (note 8)	3 311 355	3 425 279
Actifs incorporels (note 9)	14 125	16 950
	9 758 121	10 465 992
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	382 892	345 926
Avances à recevoir d'apparentés (note 5)	1 158 697	1 099 037
	1 541 589	1 444 963
Actifs nets		
Fonds non affectés (note 11)	7 663 977	8 468 474
Fonds pour le bilinguisme (note 11)	19 670	19 670
Fonds pour la campagne électorale fédérale (note 11)	100 000	100 000
Fonds du bâtiment (note 11)	200 000	200 000
Fonds pour le recrutement et les référendums (note 11)	115 000	115 000
Fonds Kevin Coleman de défense des droits des étudiants (note 11)	47 885	47 885
Fonds pour l'accès des étudiants handicapés à l'assemblée générale nationale (note 11)	70 000	70 000
	8 216 532	9 021 029
	9 758 121	10 465 992

Au nom de l'exécutif national,


Président


Trésorière

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2016

	2016	2015
Produits		
Produits financier	25 551	35 707
Cotisations des membres	3 030 689	3 263 927
Divers	11 564	-
Produits de location	75 900	87 600
	3 143 704	3 387 234
Charges		
Administration et frais de bureau	330 271	175 194
Amortissement des immobilisations corporelles	206 240	202 226
Amortissement des actifs incorporels	2 825	-
Créances irrécouvrables	538	-
Immeuble	142 136	136 848
Campagnes	1 182 119	959 057
Communications	46 715	97 112
Répartition aux organismes provinciaux	670 771	818 821
Répartitions aux groupes membres	18 823	32 344
Répartitions aux groupes membres - Autochtones	33 793	22 517
Répartitions aux groupes membres - Caucus national des 2 ^e et 3 ^e cycles	29 294	25 585
Adhésions et rayonnement	349 896	404 289
Divers	-	401
Applications mobiles	100 000	112 891
Réunions des membres de l'exécutif national	28 968	18 936
Rémunération des membres de l'exécutif national	110 243	101 726
Assemblées générales nationales	391 286	392 308
Honoraires professionnels	366 233	114 951
	4 010 151	3 615 206
Insuffisance des produits sur les charges avant les autres éléments	(866 447)	(227 972)
Autres éléments		
Produit lié à un règlement (note 12)	150 000	-
Charge liée à un règlement (note 12)	(88 050)	-
Perte sur cession d'actifs incorporels	-	(18 833)
Insuffisance des produits sur les charges	(804 497)	(246 805)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
État de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 30 juin 2016

	Fonds non affectés	Fonds pour le bilinguisme	Fonds pour la campagne électorale fédérale	Fonds du bâtiment	Fonds pour le recrutement et les référendums	Fonds Kevin Coleman de défense des droits des étudiants	Fonds pour l'accès des étudiants handicapés à l'assemblée générale nationale	2016	2015
Actif net à l'ouverture de l'exercice	8 468 474	19 670	100 000	200 000	115 000	47 885	70 000	9 021 029	9 092 834
Correction d'une erreur (note 15)	-	-	-	-	-	-	-	-	175 000
Actif net à l'ouverture de l'exercice, après retraitement	8 468 474	19 670	100 000	200 000	115 000	47 885	70 000	9 021 029	9 267 834
Insuffisance des produits sur les charges	(804 497)	-	-	-	-	-	-	(804 497)	(246 805)
Actif net à la clôture de l'exercice	7 663 977	19 670	100 000	200 000	115 000	47 885	70 000	8 216 532	9 021 029

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2016

	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(804 497)	(246 805)
Amortissement des immobilisations corporelles	206 240	202 226
Amortissement des actifs incorporels	2 825	-
Créance douteuse	538	-
Intérêts courus sur certificats de placement garanti	(2 604)	(20 100)
Applications mobiles	100 000	-
Perte sur cession d'actifs incorporels	-	18 833
	(497 498)	(45 846)
Variation des comptes du fonds de roulement		
Créances clients et autres débiteurs	(408 339)	(71 464)
Charges payées d'avance	7 394	(4 986)
Créditeurs et charges à payer	36 966	223 652
	(861 477)	101 356
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement :		
Financement		
Avances à des apparentés	(483 550)	(659 023)
Avances reçues d'apparentés	59 660	793 781
	(423 890)	134 758
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(92 316)	(104 043)
Paievements de principal reçus d'un apparenté au titre d'un prêt hypothécaire	20 000	-
Achat de certificats de placement garanti	(1 034 640)	-
Produit de la disposition de certificats de placement garanti	-	531 794
Acquisition d'actifs incorporels	-	(16 950)
	(1 106 956)	410 801
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(2 392 323)	646 915
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 880 938	2 234 023
Trésorerie à la clôture de l'exercice	488 615	2 880 938

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2016

1. Constitution et nature de l'organisme

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (la « FCEE » ou la « Fédération ») a été constituée sous le régime de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La Fédération est un organisme sans-but lucratif, exonéré d'impôts qui représente ses membres au fédéral, lesquels sont des étudiantes et étudiants postsecondaires canadiens. Elle vise surtout à améliorer la qualité de l'enseignement postsecondaire et l'accessibilité à celui-ci.

Les produits de la Fédération proviennent principalement des cotisations versées par les étudiantes et étudiants des universités et des collèges. Chaque campus universitaire et collégial se prononce sur l'adhésion à la Fédération dans le cadre d'un référendum.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif énoncées à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables au Canada, suivant les principales méthodes comptables ci-après.

Comptabilisation des produits

La Fédération utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des cotisations des membres sont en fonction du nombre d'étudiants faisant partie du syndicat étudiant. Ces produits sont gagnés sur la base des sessions scolaires des membres, soit généralement les sessions d'automne, d'hiver et d'été, lorsque les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les produits de location sont comptabilisés à titre de produits selon les modalités des baux conclus avec les locataires. Les loyers payés d'avance et les dépôts au titre des loyers sont reportés et comptabilisés lorsqu'ils sont perçus.

Les produits financiers sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Actif net grevé d'une affectation interne

La Fédération maintient sept fonds d'actifs nets grevés d'une affectation interne : le Fonds non affecté, le Fonds du bilinguisme, le Fonds pour la campagne électorale fédérale, le Fonds du bâtiment, le Fonds pour le recrutement et les référendums, le Fonds Kevin Coleman de défense des droits des étudiants et le Fonds pour l'accès des étudiants handicapés à l'assemblée générale nationale.

Les fonds non affectés comprennent les produits et les charges de la Fédération liés à la prestation du programme et aux activités administratives.

Le Fonds pour le bilinguisme comprend les actifs nets de la Fédération liés à la prestation de services bilingues.

Le Fonds pour la campagne électorale fédérale comprend les actifs nets de la Fédération liés à la stabilisation des dépenses d'un exercice à l'autre à l'égard des activités relatives aux élections fédérales.

Le Fonds du bâtiment comprend les actifs nets de la Fédération liés aux travaux d'entretien majeurs et aux améliorations apportés à l'immeuble de la Fédération.

Le Fonds pour le recrutement et les référendums comprend les actifs nets de la Fédération liés à la stabilisation, d'un exercice à l'autre, des coûts relatifs au recrutement et aux référendums.

Le Fonds Kevin Coleman de défense des droits des étudiants comprend les actifs nets de la Fédération liés à l'aide fournie aux membres qui sont parties à un litige concernant leurs droits à titre d'étudiants.

Le Fonds pour l'accès des étudiants handicapés à l'assemblée générale nationale comprend les actifs nets de la Fédération servant à couvrir les coûts additionnels engagés pour permettre aux étudiants handicapés de participer aux assemblées générales.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire à des taux visant à amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative.

	Méthode	Taux
Immeuble – bureau national	Méthode linéaire	20 ans
Matériel	Méthode linéaire	3 ans

La valeur comptable d'une composante d'une immobilisation corporelle est soumise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'une immobilisation corporelle n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle sur sa juste valeur doit être comptabilisée.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire à des taux visant à amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative.

	Méthode	Taux
Logiciels	Méthode linéaire	3 ans

La valeur comptable d'une composante d'un actif incorporel est soumise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif incorporel n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif incorporel sur sa juste valeur doit être comptabilisée.

Apports reçus sous forme de services

Des bénévoles consacrent du temps pour aider la Fédération à remplir son mandat. Puisqu'il est difficile d'établir leur juste valeur, les apports reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'Organisme comptabilise ses instruments financiers lorsqu'il devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, exclusion faite des opérations entre apparentés, lesquelles sont initialement comptabilisées à leur valeur comptable ou d'échange selon le chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ».

Par la suite, la Fédération évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements dans Oohlala Mobile Inc., lesquels constituent un instrument de capitaux propres non coté sur un marché actif.

L'Organisme évalue par la suite les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés sur un marché actif au coût diminué de la dépréciation.

Les actifs financiers évalués au coût amorti se composent de la trésorerie, des certificats de placement garanti, des créances clients et autres débiteurs, des sommes à recevoir d'apparentés au titre d'un prêt hypothécaire et des avances à des apparentés.

Les passifs financiers évalués au coût amorti se composent des créditeurs et charges à payer et des avances reçues d'apparentés.

Les coûts de transaction engagés pour acquérir un instrument financier sont ajoutés à ce dernier et amortis selon la méthode linéaire.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
Notes complémentaires
Exercice clos le 30 juin 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indications de dépréciation. Le montant de la réduction de valeur est comptabilisé dans l'insuffisance des produits sur les charges. La perte de valeur comptabilisée antérieurement peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, directement ou par l'ajustement du compte de provision, à la condition qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été présenté à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée antérieurement. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'insuffisance des produits sur les charges.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période visée par les états financiers. Les estimations importantes comprennent les hypothèses formulées pour estimer la durée de vie des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, les hypothèses formulées pour établir la valeur des actifs à long terme, l'évaluation des charges à payer, l'évaluation des cotisations des membres, l'évaluation des stocks et l'évaluation des créances clients.

Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont présentés dans l'insuffisance des produits et des charges au cours des périodes où ils sont apportés.

3. Créances clients et autres débiteurs

	2016	2015 <i>Après retraitement (note 15)</i>
Créances clients	2 523 227	2 116 517
Fonds détenus en fiducie	30 000	30 000
Autres débiteurs	2 924	1 833
	2 556 151	2 148 350

Les débiteurs comprennent une provision pour créances douteuses de néant (néant en 2015).

4. Certificats de placement garanti

Les certificats de placement garanti portent intérêt à un taux moyen de 1,20 % (2,00 % en 2015) par année et arrivent à échéance en septembre 2016, en octobre 2016 et en juin 2017 (en septembre 2016 en 2015). Certains des certificats de placements garanti à court terme sont détenus en garantie des cartes de crédit de la Fédération.

5. Avances versées à des apparentés/reçues d'apparentés

Chaque fédération d'étudiantes et d'étudiants provinciale compte des membres au sein de l'exécutif national qui contrôle la Fédération. Les fédérations affiliées en Colombie-Britannique et en Ontario fournissent des services à la Fédération moyennant une rétribution établie en fonction du nombre de membres de la Fédération dans leur province respective. La rétribution n'est pas versée aux organismes provinciaux tant que les cotisations respectives n'ont pas été reçues. Au cours de l'exercice, la Fédération a attribué des montants de respectivement 314 663 \$ (313 416 \$ en 2015) et 84 077 \$ (77 772 \$ en 2015) à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Ontario et à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique. Ces montants sont inclus dans l'état des résultats.

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants est contrôlée par le même exécutif national que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services. Au cours de l'exercice, la Fédération a facturé à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services un loyer de 12 600 \$ (12 600 \$ en 2015) pour les locaux à bureaux servant au Programme Réseau-santé étudiant national, et un loyer de 12 600 \$ (12 600 \$ en 2015) pour la location de bureaux.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
Notes complémentaires
Exercice clos le 30 juin 2016

5. Avances versées à des apparentés/reçues d'apparentés (suite)

Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue entre les apparentés.

Les avances ne portent pas intérêt, ne sont pas garanties et sont remboursables sur demande.

	2016	2015 <i>Après retraitement (note 15)</i>
Avances à des apparentés		
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Ontario	1 178 675	670 809
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Manitoba	18 417	40 845
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Terre-Neuve-et-Labrador	10 526	12 414
	1 207 618	724 068
Avances reçues d'apparentés		
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services	855 237	863 119
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique	293 178	231 461
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Nouvelle-Écosse	10 282	4 457
	1 158 697	1 099 037

6. Montant à recevoir d'un apparenté au titre d'un prêt hypothécaire

La Fédération a consenti un prêt hypothécaire à sa section provinciale affiliée de Terre-Neuve-et-Labrador en 2009.

La transaction a été évaluée à leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue entre les apparentés.

Le prêt hypothécaire est remboursable en paiements annuels de 20 000 \$ au cours des neuf premières années, et en paiements annuels de 15 000 \$ par la suite. Il porte intérêt à un taux correspondant au taux annuel de l'indice des prix à la consommation canadien, arrive à échéance en décembre 2019 et est garanti par un terrain et un immeuble.

L'arriéré du prêt hypothécaire est actuellement de 20 000 \$ (20 000 \$ en 2015).

7. Placement dans Oohlala Mobile Inc.

La Fédération détient un placement dans Oohlala Mobile Inc. composé des éléments suivants :

	% de <i>participation</i>	2016	2015
88 889 actions privilégiées de catégorie A	9 %	200 000	200 000
Emprunts obligataires convertibles ne portant pas intérêt et non garantis		200 000	300 000
		400 000	500 000

Au cours de l'exercice, un emprunt obligataire de 100 000 \$ (néant en 2015) a fait l'objet d'une renonciation en contrepartie de services d'application mobiles d'une valeur de 100 000 \$ (néant en 2015) fournis par OohLala Mobile Inc. et a été inclus dans l'insuffisance des produits sur les charges.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
Notes complémentaires
Exercice clos le 30 juin 2016

8. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2016 Valeur comptable nette</i>
Terrain	858 379	-	858 379
Immeuble – bureau national	3 577 493	1 191 755	2 385 738
Matériel	660 893	593 655	67 238
	5 096 765	1 785 410	3 311 355

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2015 Valeur comptable nette</i>
Terrain	858 379	-	858 379
Immeuble – bureau national	3 554 197	1 013 462	2 540 735
Matériel	591 873	565 708	26 165
	5 004 449	1 579 170	3 425 279

Le poste « Immeuble – bureau national » s'entend d'un immeuble patrimonial rénové.

9. Actifs incorporels

	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Logiciels	31 742	31 742
Amortissement cumulé	(17 617)	(14 792)
	14 125	16 950

10. Crédoiteurs et charges à payer

	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Créditeurs	285 715	299 406
Charges à payer	63 906	44 178
Salaires à payer	21 424	-
Taxe de vente à payer	11 847	2 342
	382 892	345 926

Les salaires à payer et la taxe de vente à payer comprennent les montants dus aux agences gouvernementales totalisant 17 243 \$ (2 342 \$ en 2015).

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2016

11. Actif net

La Fédération n'a procédé à aucune affectation au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent.

12. Règlement

Au cours de l'exercice, la Fédération a conclu une entente prévoyant la réception d'un montant que lui devait un apparenté. Par conséquent, le montant à recevoir de l'apparenté et le montant à payer ont été comptabilisés dans les états financiers de l'exercice. Il n'y a aucune indication du moment où les fonds à recevoir de l'apparenté seront reçus ni du moment du règlement.

13. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, l'Organisme utilise un certain nombre d'instruments financiers. La direction est d'avis que l'Organisme n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de marché ni d'illiquidité important découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.

Risque de crédit

La Fédération est exposée au risque de crédit relativement à ses actifs financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière. L'exposition de la Fédération au risque de crédit est attribuable aux créances clients et autres débiteurs, aux sommes à recevoir d'un apparenté au titre d'un prêt hypothécaire et aux avances à des apparentés. La direction est d'avis que le risque de crédit ne constitue pas un risque important pour les autres actifs financiers, et l'exposition à ce risque n'a pas changé depuis la période précédente.

Risque d'illiquidité

Les créanciers et charges à payer ainsi que les avances à recevoir d'apparentés présentent un risque d'illiquidité pour la Fédération. Le risque d'illiquidité est le risque que la Fédération soit incapable de régler ses obligations envers ses créanciers lorsqu'elles viennent à échéance. La Fédération atténue son exposition au risque d'illiquidité en s'assurant de documenter le moment où les paiements autorisés arrivent à échéance et en maintenant un solde de trésorerie adéquat pour rembourser les charges à payer. La direction est d'avis que le risque d'illiquidité ne constitue pas un risque important pour la Fédération, et l'exposition à ce risque n'a pas changé depuis la période précédente.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

La valeur comptable des actifs financiers de la Fédération évalués au coût et diminué de la dépréciation s'élève à 400 000 \$ (500 000 \$ en 2015).

La valeur comptable des actifs financiers de la Fédération évalués au coût amorti s'élève à 6 002 753 \$ (6 486 481 \$ en 2015).

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Une petite tranche des charges comprises dans les charges diverses au cours de l'exercice précédent a été transférée au poste des charges administratives et frais de bureau pour se conformer à la présentation de l'exercice considéré.

15. Correction d'une erreur

Au cours de l'exercice, la Fédération a déterminé qu'une résolution sur les cotisations avait été conclue, mais que celle-ci n'avait pas été comptabilisée dans les produits de l'exercice 2012.

15. Correction d'une erreur (suite)

L'erreur a été corrigée dans le solde d'ouverture des actifs nets de l'exercice 2015. Les montants retraités pour les chiffres comparatifs touchés de 2015 sont présentés ci-après.

Incidence nette sur les soldes d'ouverture de l'état de la situation financière antérieurs à l'exercice clos le 30 juin 2015	Total
Créances clients et autres débiteurs	
Augmentation nette	233 333
Avances reçues d'apparentés	
Augmentation nette	58 333
Actif net à l'ouverture de l'exercice	
Augmentation nette	175 000